

Il y en a marre du fascisme européen et des roitelets régionaux !

J'ai un ami qui a perdu la semaine dernière ses papiers de voiture : carte grise (ou plutôt certificat d'immatriculation) et carte verte. Pour l'assurance, pas de problème : duplicata immédiat sur simple coup de téléphone à la mutuelle d'assurance.

Par contre, pour la carte grise, c'est une toute autre affaire. Après s'être renseigné auprès de plusieurs commissariats de police de son département, de la préfecture et auprès de services publics sur internet, mon ami ne peut que constater la confusion des réponses. Devant cette disparité, il a appelé plusieurs préfectures dans divers départements. Voici ses conclusions.

Il y a deux cas de figure. Soit vous étiez « immatriculé » suivant l'ancien système (1234-AA-01), soit selon le nouveau système imposé par des bureaucrates étrangers de Bruxelles.

Si votre voiture bénéficie du nouveau système d'immatriculation, vous ne changerez pas de numéro. Mais ce qui est extraordinaire, c'est que le coût de la perte ou du vol de votre carte grise va dépendre du département où vous habitez !

Certaines préfectures vont appliquer uniquement des frais de duplication de votre certificat d'immatriculation (environ 10 euros), d'autres vont vous taxer comme si vous demandiez une nouvelle carte grise.

On voit donc là un effet négatif de la régionalisation, où des barons locaux lèvent l'impôt en lieu et place de l'État.

Si votre voiture était immatriculée selon l'ancien système (ce qui le cas de mon ami), alors la réponse des préfectures est unanime : on va obligatoirement vous ré-immatriculer à la nouvelle norme européenne, sans aucune raison valable. Du

moins pour vous...

Concrètement, cela vous coûtera systématiquement plusieurs centaines d'euros pour la carte grise et pour les plaques d'immatriculation. Soit la moitié du SMIC dans la moyenne des cas !

On ne peut donc que constater une discrimination suivant que votre véhicule ait été immatriculé avant ou après le nouveau système imposé par Bruxelles, et suivant votre lieu de résidence.

En résumé, trois conclusions s'imposent :

1. L'État fait payer le Français victime d'une perte ou d'un vol de papiers. C'est moralement inacceptable.

2. Les départements font ce qu'ils veulent suite à une dérive de plus en plus importante de la régionalisation. Les Français ne sont plus égaux devant l'impôt, et même devant la loi, selon leur lieu de résidence dans notre pays.

3. Les oukases de fonctionnaires européens, dont la plupart ne sont pas français, s'imposent à nos concitoyens et leur sont préjudiciables financièrement.

En effet, le nouveau système d'immatriculation des véhicules n'est dû qu'à un caprice de fonctionnaires de Bruxelles, n'a aucune justification technique, et est une emprise de plus à l'encontre de notre identité nationale.

A qui profite le crime ? Quand on sait que la majeure partie du coût exorbitant des cartes grises va aux régions et aux départements sous coupe socialiste, et quand on apprend l'ampleur des systèmes mafieux depuis les Guérini à Marseille jusqu'à Hénin-Baumont dans le Pas-de-Calais, inutile de vous faire un dessin. Il y a quelques chances que votre contribution forcée à l'immatriculation de votre véhicule se soit évaporée dans un paradis fiscal, et ait servi à engraisser des prévaricateurs se disant de gauche.

Alors, Monsieur Barroso, quand allez-vous rembourser de votre poche les quelques centaines d'euros qu'une directive de votre « Commission » va coûter à mon ami et qui ont peut-être fini dans des poches personnelles socialistes ? Alors, Monsieur Sarkozy, quand allez-vous arrêter de soumettre les vaches à

lait françaises à des diktats étrangers bénéficiant à des petits barons locaux et minables ?

Il y en marre de ce fascisme européen qui prend ses relais chez des roitelets régionaux sans scrupules. Vraiment marre ! Les peuples en souffrent de plus en plus, et sont saignés au portefeuille pour le profit des banksters et de leurs alliés politiciens.

L'heure est à la révolte contre ce totalitarisme de l'UeRSS. Que 2012 sonne le glas de ce Système inhumain et voleur, et de tous ses profiteurs ! Que les Français retrouvent l'esprit de 1789 !

Mon ami vient de me faire part de sa décision. Après avoir consulté plusieurs service de police, il ne renouvellera pas sa carte grise, et il usera de la photocopie de celle-ci jusqu'à la fin de l'utilisation de sa voiture. Donc il ne se soumettra pas au racket de sa Préfecture, des fonctionnaires de Bruxelles et des politiciens pourris de son Conseil général. C'est un bel exemple de résistance à suivre !

Et d'après tous les fonctionnaires de police qu'il a contactés, cette résistance est absolument sans risque. Alors tirons-en toutes les leçons nécessaires !

Djamila GERARD